DATE 10/11/2026

Syndicat de la
VALLEE DE
L'OGNON



BILAN CONTRAT DE RIVIERE

SUPPORT DE L'ATELIER N°1

SYNTHESE NON EXHAUSTIVE

DES ACTIONS DU CONTRAT DE RIVIERE

agence de l'eau
RHIN-MEUSE
RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE
Doubs le Département
haute saône LE DÉPARTEMENT
Jura.fr

Table des matières

A- LE CONTRAT DE RIVIERE OGNON SUR VOTRE TERRITOIRE 3

1. CAP Val de Saône 5
2. CC Doubs Baumois 5
3. CC Jura Nord 6
4. CC des 1000 étangs (CCME) 7
5. CC du Pays de Lure 8
6. CC Pays de Montbozon et du Chanois 10
7. CC du Pays Riolais 11
8. CC du Pays de Villersexel 12
9. CC Rahin et Chérimont 13
10. CC du Val de Gray 14
11. CC du Val Marnaysien 15
12. CC des 2 Vallées Vertes 17
13. Grand Besançon Métropole 18
14. Autres intercommunalités concernées ponctuellement 19

2.1. Communauté d'agglomération de Vesoul 19
3.1. CC du Pays d'Héricourt 19
4.1. CC Triangle vert 19

A- Le contrat de riviere Ognon sur votre territoire

Fiches par intercommunalité à l'attention des élus : d'après le bilan technique et financier du contrat de rivière (données 2025) qui vous sera envoyé après les ateliers.

Avant-propos

Le contrat de rivière Ognon s'est déroulé en deux temps : une première partie (2015-2020), puis un avenant (2021-2026). Entre-temps, la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) a été transférée aux intercommunalités (2018) ; les deux syndicats de rivière locaux (SMAMBVO et SIBHVO), qui ont porté l'essentiel des actions de l'avenant, ont fusionné en 2025 en un Syndicat de la Vallée de l'Ognon (SVO).

Chaque fiche présente, pour une intercommunalité, ce qui a été fait sur son territoire, dans quel cadre (première partie ou avenant) et pour quel budget estimatif.

Cette présentation n'est pas forcément exhaustive mais permet à chacun d'avoir une bonne vision des interventions effectuées dans le cadre du contrat de rivière sur un territoire particulier. Un résumé en début de fiche donne l'essentiel ; les tableaux détaillent les actions réalisées ou en cours.

Cette note présente des chiffres qui n'e sont pas encore totalement stabilisés, à prendre avec du recul.

COMMENT LIRE LES BUDGETS

- **Première partie :** coût estimatif HT du programme initial pour les actions situées sur le seul territoire de l'EPCI. Les actions partagées entre plusieurs EPCI sont citées avec leur coût global, sans répartition entre territoires.

- **Avenant :** « programmé » = budget prévisionnel 2021-2026 ; « dépenses suivies » = ce qui est engagé à ce jour (prestations et travaux HT, plus le temps de travail des équipes du syndicat) ; « reste à charge prévisionnel » = part non couverte par les aides.

- Les **dépenses portées directement par des partenaires** (fédérations de pêche, propriétaires privés, communes…) ne sont pas toujours retracées : certaines actions « terminées » affichent donc peu de dépenses suivies.

- Il s'agit d'**estimations** à lire comme des ordres de grandeur.

Ce que les fiches ne couvrent pas : sur les 101 actions de l'avenant, 39 sont localisées sur un ou plusieurs EPCI ; les 62 autres (44 portées par les syndicats à l'échelle du bassin, 18 par d'autres structures : fédérations de pêche, PNR, CEN, LPO, maîtres d'ouvrage privés…) ne sont rattachées à aucun EPCI. De même, 31 des 117 actions de la première partie ne sont pas localisées (bassin entier ou Haute-Saône). Ces actions transversales ne sont pas ventilées ici.

Vue d'ensemble

EPCI	1ère partie (actions partagées)	1ere partie : budget estimatif	Avenant : actions	Avenant budget programmé	Avenant : dépenses suivies	Programme d'éducation : classes (nb. enfants)
CAP Val de Saône	0 (1)	0 €	0 + atlas	0 €	0 €	0 (0)
CC Doubs Baumois	4 (0)	323 500 €	2	651 350 €	46 049 €	2 (54)
CC Jura Nord	7 (1)	475 370 €	4 + atlas	2 602 500 €	618 882 €	6 (134)
CC des 1000 étangs (CCME)	7 (3)	1 211 000 €	2	88 750 €	5 880 €	13 (274)
CC du Pays de Lure	4 (7)	215 000 €	5	659 500 €	494 619 €	9 (195)
CC Pays de Montbozon et du Chanois	1 (0)	85 000 €	3	285 250 €	585 852 €	4 (82)
CC du Pays Riolais	13 (2)	954 100 €	3	1 130 000 €	550 872 €	10 (229)
CC du Pays de Villersexel	2 (3)	16 465 €	3	646 250 €	518 211 €	4 (98)
CC Rahin et Chérimont	6 (5)	965 500 €	4	528 750 €	30 265 €	9 (180)
CC du Val de Gray	5 (1)	361 500 €	1 + atlas	130 000 €	132 218 €	6 (143)
CC du Val Marnaysien	15 (2)	1 352 813 €	6	978 200 €	385 480 €	5 (128)
CC des 2 Vallées Vertes	5 (0)	982 400 €	2	625 000 €	646 371 €	1 (27)
Grand Besançon Métropole	6 (4)	357 750 €	3	935 750 €	375 198 €	15 (359)
CC Triangle vert	0 (1)	0 €	0	0 €	0 €	2 (48)
Total (atlas compté une fois)	**75**	**7 300 398 €**	**39**	**9 321 063 €**	**4 442 106 €**	**86 (1 951)**

Les EPCI de Vesoul (CAV) et du Pays d'Héricourt (CCPH) qui n'intégraient pas le contrat de rivière, ne figurent que pour une sortie du camion pédagogique en 2025 ; ils ont une courte fiche en fin de document.

1. CAP Val de Saone

Sur le territoire de CAP Val de Saône, le contrat de rivière est surtout présent à travers deux actions partagées avec d'autres intercommunalités et conduites par le syndicat de rivière : en première partie, l'amélioration de la reproduction du brochet sur les moyennes et basses vallées de l'Ognon (10 sites supplémentaires restaurés, au-delà de l'objectif initial) et, dans l'avenant, un atlas de la biodiversité pour accompagner les collectivités (réalisé).

Aucune action de restauration de cours d'eau n'est localisée spécifiquement sur ce territoire, et aucune animation scolaire ou une visite commentée sur les mares et la restauration d'une mare à Perrigny sur l'Ognon a toutefois été effectuée.

Chiffres clés

	Première partie (2015-2020)	Avenant (2021-2026)
Actions sur le territoire	0 propre + 1 partagée	(+ atlas partagé = Restauration mare Perrigny)
Terminées / en cours	0 / 0 (hors actions partagées)	0 / 0
Budget estimatif (HT)	0 € (+ 54 000 € d'actions partagées, non réparti)	0 € programmés
Dépenses suivies à ce jour	–	0 €
Reste à charge prévisionnel	–	0 €

Atlas de la biodiversité (avenant, terminé) : action partagée entre CAP Val de Saône, Jura Nord et Val de Gray, budget global de 59 762 € non réparti ; reste à charge propre à ce territoire : 4 655 €.

Dans la première partie du contrat (2015-2020)

Action	Statut	Coût estimé HT
Brochet – amélioration de la reproduction (moyenne et basse vallées) (partagée)	Terminée	54 000 € (global)

2. CC Doubs Baumois

Sur le territoire du Doubs Baumois, le contrat de rivière a porté un travail sur la restauration de deux petits cours d'eau, la Corcelle et la Chazelle, ainsi que sur la continuité écologique et les frayères à brochets.

En première partie, une frayère a été restaurée à Thurey-le-Mont et une étude est en cours sur le barrage de Moncey.

L'avenant a repris les deux ruisseaux : l'étude de la Corcelle aval est réalisée et le cahier des charges des travaux de la Chazelle est rédigé et attend une validation. Les travaux proprement dits restent donc à venir ; le bilan relève des retards liés à des difficultés internes de répartition des tâches. Côté sensibilisation, 2 classes (54 enfants) d'Autechaux ont suivi le programme d'éducation en 2023-2024.

Chiffres clés

	Première partie (2015-2020)	Avenant (2021-2026)
Actions sur le territoire	4 propres + 0 partagée	2
Terminées / en cours	1 / 1 (hors actions partagées)	0 / 2
Budget estimatif (HT)	323 500 €	651 350 € programmés
Dépenses suivies à ce jour	–	46 049 €
Reste à charge prévisionnel	–	68 270 €

Dans la première partie du contrat (2015-2020)

Action	Statut	Programmé	Dépenses suivies
Frayère à brochets – Thurey-le-Mont	Terminée	8 500 €	Frayère à brochets – Thurey-le-Mont
Continuité écologique – barrage de Moncey	En cours	105 000 €	Continuité écologique – barrage de Moncey

Dans l'avenant (2021-2026)

Action	Statut	Programmé	Dépenses suivies
Restauration – ruisseau de la Corcelle aval	En cours (50 %)	631 350 €	15 573 €
Étude de restauration – Chazelle	En cours (50 %)	20 000 €	30 476 €

Sensibilisation et éducation (2022-2026)

- **Programme d'éducation à l'environnement : 2 classes (54 enfants) d'Autechaux en 2023-2024.**

3. CC Jura Nord

Le projet emblématique du territoire est la Vèze d'Ougney. Bloquée en première partie par le refus d'un propriétaire riverain, elle a abouti dans l'avenant : en 2025, la tranche aval à Taxenne a été reméandrée de façon ambitieuse, ce qui a valu au syndicat la labellisation « Solutions fondées sur la nature » (5 sites sur tout le bassin Rhône-Méditerranée-Corse) ; des démarches foncières (compensations, rachats) permettent peu à peu d'envisager des travaux plus en amont. Les ruisseaux du Bief de Nilieu, du Gravellon et du Bois à Brans ont fait l'objet d'études (en grande partie réalisées en régie par les équipes du syndicat) ; pour le ruisseau du Bois à Brans, les travaux sont bloqués à ce stade.

En première partie, on retient aussi la restauration de la continuité au barrage de l'Abbaye d'Acey (2015, par le propriétaire), le plan de gestion de la gravière de Pagney (devenue espace naturel sensible) et deux frayères à brochets (Thervay, Vitreux).

Le territoire a aussi accueilli une conférence sur les micropolluants à Vitreux et 6 classes (134 enfants) du programme d'éducation.

Chiffres clés

	Première partie (2015-2020)	Avenant (2021-2026)
Actions sur le territoire	7 propres + 1 partagée	4 (+ atlas partagé)

Terminées / en cours	4 / 1 (hors actions partagées)	01-mars
Budget estimatif (HT)	475 370 € (+ 54 000 € d'actions partagées, non réparti)	2 602 500 € programmés
Dépenses suivies à ce jour	–	618 882 €
Reste à charge prévisionnel	–	350 500 €

Atlas de la biodiversité (avenant, terminé) : action partagée entre CAP Val de Saône, Jura Nord et Val de Gray, budget global de 59 762 € non réparti ; reste à charge propre à ce territoire : 3 476 €.

Dans la première partie du contrat (2015-2020)

Action	Statut	Coût estimé HT
Continuité écologique – barrage de l'Abbaye d'Acey	Terminée	193 310 €
Plan de gestion de la gravière de Pagney	Terminée	52 500 €
Frayère à brochets – Thervay	Terminée	12 500 €
Frayère à brochets – Vitreux	Terminée	8 500 €
Restauration – Vèze d'Ougney	En cours	138 560 €
Brochet – amélioration de la reproduction (moyenne et basse vallées) *(partagée)*	Terminée	54 000 € (global)

Dans l'avenant (2021-2026)

Action	Statut	Programmé	Dépenses suivies
Étude de restauration – ruisseau du Bois à Brans	Terminée	345 000 €	31 768 €
Restauration de la Vèze d'Ougney	En cours (90 %)	1 692 500 €	576 100 €
Étude de restauration du Gravellon	En cours (80 %)	555 000 €	9 765 €
Étude de restauration du Bief de Nilieu	En cours (80 %)	10 000 €	1 249 €

Sensibilisation et éducation (2022-2026)

- Programme d'éducation à l'environnement : 6 classes (134 enfants) de Dammartin-Marpain, Gendrey, Ougney, Vitreux (1 en 2022-2023, 5 en 2024-2025).
- Conférence 2025 (20 participants) : micropolluants à Vitreux.

4. CC DES 1000 ETANGS (CCME)

Territoire de haute vallée, la CC des 1000 étangs a surtout été concernée par la première partie du contrat, en lien étroit avec la Fédération de pêche de Haute-Saône. Le projet « vitrine » du ruisseau de Mansevillers (4 ouvrages supprimés, continuité rétablie sur tout le ruisseau) est un exemple de restauration. Le seuil du Volvet à Fresse a été équipé d'une passe à bassins par son propriétaire, et l'effacement de l'étang de Clairegoutte, validé après une longue procédure, est prévu en 2026 et le barrage du Creusot (environ 5 m de hauteur) a été effacé par la Fédération de Pêche de Haute-Saône. Le territoire a aussi bénéficié d'un suivi de la contamination par les substances toxiques (16 stations suivies de 2017 à 2021, révélant une présence marquée d'arsenic, de cuivre et de cadmium), d'un suivi piscicole des ruisseaux patrimoniaux et de la préservation des tourbières (réserve régionale de la tourbière de la Grande Pile).

Dans l'avenant, les deux actions localisées sur ce territoire (étude du Raddon, vanne de Mansevillers à Mélisey) n'ont pas abouti (annulation, refus des propriétaires).

Enfin, 13 classes (274 enfants) ont suivi le programme d'éducation, ce qui en fait l'un des territoires les plus mobilisés.

Chiffres clés

	Première partie (2015-2020)	Avenant (2021-2026)
Actions sur le territoire	7 propres + 3 partagées	2
Terminées / en cours	2 / 1 (hors actions partagées)	0 / 0
Budget estimatif (HT)	1 211 000 € (+ 159 000 € d'actions partagées, non réparti)	88 750 € programmés
Dépenses suivies à ce jour	–	5 880 €
Reste à charge prévisionnel	–	53 750 €

Dans la première partie du contrat (2015-2020)

Action	Statut	Coût estimé HT
Continuité écologique – seuil du Volvet à Fresse	Terminée	265 000 €
Continuité écologique – ruisseau de Mansevillers	Terminée	201 000 €
Continuité écologique – étang de Clairegoutte	En cours	55 000 €
Continuité écologique – barrage du Creusot	Terminée	390 000 €
Suivi de la contamination par les substances toxiques sur la haute vallée de l'Ognon *(partagée)*	Terminée	60 000 € (global)
Préservation des tourbières (Conservatoire d'espaces naturels) *(partagée)*	En cours	81 000 € (global)
Suivi écologique des ruisseaux patrimoniaux apicaux du bassin versant de l'Ognon *(partagée)*	Terminée	18 000 € (global)

Première partie prévues mais non réalisées : Restauration du ruisseau de Malbazin (non engagée) ; Continuité écologique sur lz vanne levante Jeannin à Mélisey (non engagée) ; Continuité écologique de deux ouvrages à Fresse (abandonnée) ; Continuité écologique du barrage de Belonchamp (non engagée).

Avenant prévues mais non réalisées : Étude de restauration du Raddon (non engagée, 43 750 € programmés) ; Continuité écologique de la vanne levante du ruisseau de Mansevillers à Mélisey (abandonnée, 45 000 € programmés).

Sensibilisation et éducation (2022-2026)

- Programme d'éducation à l'environnement : 13 classes (274 enfants) de Fresse, Mélisey, Saint-Barthélemy, Servance, Ternuay (3 en 2022-2023, 5 en 2023-2024, 2 en 2024-2025, 3 en 2025-2026).

5. CC du Pays de Lure

Dans l'avenant, le territoire du Pays de Lure compte l'une des réussites les plus nettes : la restauration du ruisseau de Notre-Dame (travaux réalisés, « supérieurs aux attentes » selon le bilan ; un film a été réalisé). L'étude de restauration de la Reigne est en cours (elle intègre l'étude de la Peute Noue) et des secteurs tests de dynamique alluviale sur l'Ognon ont fait l'objet d'un complément d'étude porté par l'agence de l'eau. À Magny-Vernois, la gestion des sédiments de la

Reigne fait l'objet d'un projet de dérivation, suivi à l'échelle du syndicat (≈ 123 000 € déjà engagés pour 684 500 € prévus ; non compté dans les totaux ci-dessous).

La première partie avait déjà permis l'aménagement du seuil du tissage de La Côte et des suivis partagés avec les territoires voisins (substances toxiques, tourbières, ruisseaux patrimoniaux, étude sur les terrils).

Le territoire, accueillant l'une des plus grosses agglomération du bassin versant est aussi très présent en sensibilisation : 9 classes (195 enfants), le camion « Apér'Eau » à la Foire de Lure (2024) et au marché d'automne (2025), 3 conférences (93 participants) et une visite de terrain de la Reigne à Magny-Vernois.

Chiffres clés

	Première partie (2015-2020)	Avenant (2021-2026)
Actions sur le territoire	4 propres + 7 partagées	5
Terminées / en cours	1 / 1 (hors actions partagées)	2 / 2
Budget estimatif (HT)	215 000 € (+ 381 500 € d'actions partagées, non réparti)	659 500 € programmés
Dépenses suivies à ce jour	–	494 619 €
Reste à charge prévisionnel	–	69 425 €

Dans la première partie du contrat (2015-2020)

Action	Statut	Coût estimé HT
Continuité écologique – seuil de l'ancienne prise d'eau du tissage de La Côte	Terminée	20 000 €
Restauration – ruisseau de la Noue Armand	En cours	85 000 €
Réduction par phytoremédiation des pollutions liées aux terrils sur la commune de Magny Danigon et Ronchamp *(partagée)*	Terminée	51 500 € (global)
Traitement des boues de la Reigne sur la commune de Magny Vernois *(partagée)*	En cours	32 000 € (global)
Suivi de la contamination par les substances toxiques sur la haute vallée de l'Ognon *(partagée)*	Terminée	60 000 € (global)
Restauration de la dynamique alluviale sur deux tronçons de l'Ognon *(partagée)*	Terminée	109 000 € (global)
Préservation des tourbières (Conservatoire d'espaces naturels) *(partagée)*	En cours	81 000 € (global)
Suivi écologique des ruisseaux patrimoniaux apicaux du bassin versant de l'Ognon *(partagée)*	Terminée	18 000 € (global)

Première partie prévues mais non réalisées : Continuité écologique du ruisseau Notre-Dame (non engagée) ; Continuité écologique du ruisseau le Fau (abandonnée)

Inscrites au programme, sans suivi disponible au bilan : Restauration du Razou.

Dans l'avenant (2021-2026)

Action	Statut	Programmé	Dépenses suivies
Restauration – ruisseau de Notre-Dame	Terminée	315 000 €	293 935 €

Action	Statut	Programmé	Dépenses suivies
Continuité écologique – ruisseau Notre-Dame	Terminée (à confirmer)	80 000 €	79 €
Étude de restauration – Reigne	En cours (80 %)	143 750 €	117 602 €
Restauration de la dynamique alluviale sur deux tronçons de l'Ognon : secteurs tests restauration continuité	En cours (50 %)	90 750 €	82 924 €

Avenant prévues mais non réalisées : Continuité écologique du ruisseau le Fau (non engagée, 30 000 € programmés).

Sensibilisation et éducation (2022-2026)

- Programme d'éducation à l'environnement : 9 classes (195 enfants) de La Côte, Magny-Vernois, Saint-Germain, Vy-les-Lure (1 en 2022-2023, 3 en 2024-2025, 5 en 2025-2026).
- Camion « Apér'Eau » : Lure 2024 (Foire de Lure) ; Lure 2025 (marché d'automne).
- Conférences 2025 (3, 93 participants) : micropolluants à Lure ; castor à Vouhenans ; ressource en eau et changement climatique à Lure.
- Visite de terrain : Magny-Vernois (visite commentée de la Reigne).

6. CC Pays de Montbozon et du Chanois

Le territoire de Montbozon et du Chanois est concerné par la Linotte, la Quenoche et l'Authoison. Les études des trois cours d'eau ont été menées de front et sont réalisées ; pour la Linotte, un programme de travaux est établi, le cahier des charges de la phase projet est en construction et une présentation aux élus à été effectuée. Les dépenses suivies (≈ 586 000 €) dépassent le montant programmé ce qui a été rendu possible par la participation de mesures compensatoires ; elles incluent aussi le temps de travail du syndicat (régie).

La première partie du contrat avait déjà inscrit une étude Quenoche-Linotte (2017), retardée par les autorisations réglementaires.

Un film a été réalisé sur la Linotte, et 4 classes (82 enfants) de Montbozon ont suivi le programme d'éducation. Le camion pédagogique est passé à Loulans-Verchamp (fête de la cancoillotte, 2024 et 2026).

Chiffres clés

	Première partie (2015-2020)	Avenant (2021-2026)
Actions sur le territoire	1 propre + 0 partagée	3
Terminées / en cours	0 / 1 (hors actions partagées)	2 / 1
Budget estimatif (HT)	85 000 €	285 250 € programmés
Dépenses suivies à ce jour	–	585 852 €
Reste à charge prévisionnel	–	57 050 €

Dans la première partie du contrat (2015-2020)

Action	Statut	Coût estimé HT
Restauration – Quenoche et Linotte	En cours	85 000 €

Dans l'avenant (2021-2026)

Action	Statut	Programmé	Dépenses suivies
Étude de restauration – Quenoche	Terminée	30 000 €	0 €
Étude de restauration – Authoison	Terminée	10 250 €	0 €
Restauration – Linotte	En cours (50 %)	245 000 €	585 852 €

Sensibilisation et éducation (2022-2026)

- **Programme d'éducation à l'environnement** : 4 classes (82 enfants) de Montbozon (3 en 2022-2023, 1 en 2024-2025).
- **Camion « Apér'Eau »** : Loulans-Verchamp 2024 (fête de la cancoillotte).

7. CC du Pays Riolais

Le Pays Riolais est un territoire où le contrat de rivière a laissé des réalisations visibles. Dans l'avenant, la restauration de l'Abbayotte est terminée : 2,9 km de cours d'eau restaurés, grâce à un partenariat avec la Fédération de pêche et à un financement « Nature 2050 ».

En première partie, les barrages de Cirey-lès-Bellevaux (rivière de contournement, 2018) et de Cromary (travaux 2019, action partagée avec Grand Besançon Métropole) ont rétabli la continuité, la frayère de Perrouse (2017) accueille à nouveau des brochets (5 couples en 2023) et le barrage de Chevroz (action partagée avec Grand Besançon Métropole) a été traité en 2025, après plusieurs réécritures du projet. À l'inverse, l'étude de la Buthiers n'a pas pu être engagée à ce jour (retards liés au transfert de compétence) et les travaux du Malgérard ont été reportés faute de cofinancements ; plusieurs ouvrages privés et frayères n'ont pas été engagés.

Pour la sensibilisation : 10 classes (229 enfants), 3 sorties du camion (Rioz, Filain, Cirey-lès-Bellevaux), 3 conférences (80 participants) et un film sur l'Abbayotte.

Chiffres clés

	Première partie (2015-2020)	Avenant (2021-2026)
Actions sur le territoire	13 propres + 2 partagées	3
Terminées / en cours	2 / 1 (hors actions partagées)	1 / 1
Budget estimatif (HT)	954 100 € (+ 459 500 € d'actions partagées, non réparti)	1 130 000 € programmés
Dépenses suivies à ce jour	–	550 872 €
Reste à charge prévisionnel	–	89 500 €

Dans la première partie du contrat (2015-2020)

Action	Statut	Coût estimé HT
Continuité écologique – barrage de Cirey-lès-Bellevaux	Terminée	165 000 €
Frayère à brochets – Perrouse	Terminée	11 500 €
Frayère à brochets – Cussey-sur-l'Ognon	En cours	26 800 €
Continuité écologique – barrage de Cromary *(partagée)*	Terminée	245 500 € (global)
Continuité écologique – barrage de Chevroz *(partagée)*	En cours	214 000 € (global)

Première partie prévues mais non réalisées : Continuité écologique du moulin de Malgérard à Neuvelle-lès-Cromary (non engagée) ; Continuité écologique de la tréfilerie de Montarlot-lès-Rioz (non engagée) ; Continuité écologique de l'ancien

moulin de Sorans (non engagée) ; Continuité écologique du moulin de Buthiers (non engagée) ; Frayère à brochets de Vandelans (non engagée) ; Frayère à brochets de Boulot (non engagée)

Inscrites au programme, sans suivi disponible au bilan : Restauration de la Buthiers ; Restauration du Malgérard ; Restauration de la Quenoche ; Restauration des ruisseaux de Pierre-Percée, du Bief, du Cros et de l'étang du Bois.

Dans l'avenant (2021-2026)

Action	Statut	Programmé	Dépenses suivies
Restauration – ruisseau de l'Abbayotte (bois de charrier) sur la Tounolle	Terminée	490 000 €	540 914 €
Étude de restauration – Malgérard	En cours (50 %)	60 000 €	436 €

Avenant prévues mais non réalisées : Étude de restauration de la Buthiers, phase 1 (non engagée, 580 000 € programmés).

Sensibilisation et éducation (2022-2026)

- **Programme d'éducation à l'environnement** : 10 classes (229 enfants) de Boult, Dampierre-sur-Linotte, Perrouse, Rioz, Voray-sur-l'Ognon, Étuz (5 en 2022-2023, 1 en 2023-2024, 4 en 2025-2026).
- **Camion « Apér'Eau »** : Rioz 2024 (fête de la nature) ; Filain 2024 (fête du terroir) ; Cirey-lès-Bellevaux 2025 (fête du territoire).
- **Conférences 2025** (3, 80 participants) : micropolluants à Rioz ; ressource en eau et changement climatique à Boulot ; qualité physique de la rivière à Rioz.

8. CC du Pays de Villersexel

Pour le Pays de Villersexel, l'avenant a mis l'accent sur les études de restauration : l'étude du Scey est en cours (plus coûteuse que prévu car elle intègre des études complémentaires prises en charges par la fédération de chasse du Doubs), celle du Peute-vue n'a pas été engagée (plan de charge du syndicat) et, sur l'Ognon de Longevelle à Autrey-le-Vay, l'étude n'a pu être lancée mais des travaux de restauration ont été réalisés sur un affluent.

La première partie avait permis la restauration de la frayère d'Aillevans (2018) et plusieurs actions partagées avec les territoires voisins.

4 classes (98 enfants) de Villersexel ont suivi le programme d'éducation et une conférence a eu lieu à Mignavillers (30 participants).

Chiffres clés

	Première partie (2015-2020)	Avenant (2021-2026)
Actions sur le territoire	2 propres + 3 partagées	3
Terminées / en cours	2 / 0 (hors actions partagées)	0 / 2
Budget estimatif (HT)	16 465 € (+ 187 000 € d'actions partagées, non réparti)	646 250 € programmés
Dépenses suivies à ce jour	–	518 211 €
Reste à charge prévisionnel	–	39 250 €

Dans la première partie du contrat (2015-2020)

Action	Statut	Coût estimé HT
Gestion et valorisation d'un site naturel en vallée de l'Ognon	Terminée	10 965 €

Action	Statut	Coût estimé HT
Frayère à brochets – Aillevans	Terminée	5 500 €
Suivi de la contamination par les substances toxiques sur la haute vallée de l'Ognon *(partagée)*	Terminée	60 000 € (global)
Restauration de la dynamique alluviale sur deux tronçons de l'Ognon *(partagée)*	Terminée	109 000 € (global)
Suivi écologique des ruisseaux patrimoniaux apicaux du bassin versant de l'Ognon *(partagée)*	Terminée	18 000 € (global)

Dans l'avenant (2021-2026)

Action	Statut	Programmé	Dépenses suivies
Étude de restauration – Scey	En cours (80 %)	315 000 €	502 076 €
Étude de restauration – Ognon de Longevelle à Autrey-le-Vay	En cours (10 %)	46 250 €	15 739 €

programmés).

Sensibilisation et éducation (2022-2026)

- **Programme d'éducation à l'environnement** : 4 classes (98 enfants) de Villersexel (1 en 2022-2023, 3 en 2023-2024).
- **Conférence 2025** (30 participants) : qualité physique de la rivière à Mignavillers.

9. CC Rahin et Cherimont

Sur Rahin et Chérimont, le contrat a surtout porté sur la continuité écologique autour de Champagney et de Plancher-Bas.

En première partie, la prise d'eau du bassin de Champagney a été équipée d'une passe à bassins (2016, par VNF).

Le barrage du Général Brosset, étudié dès 2017, s'est effondré en 2025, rétablissant de fait la migration des poissons sur le Rahin, après de longs échanges avec le Département sur les responsabilités. L'étude de l'espace de bon fonctionnement du Rahin est en cours, et le barrage de la Bachotte, étudié en 2022, n'a pas encore abouti aux travaux prévus ; l'accord n'a pas pu être trouvé avec le Département pour le ruisseau des Prés d'Ambiez, et plusieurs ouvrages privés ou ruisseaux n'ont pas été engagés.

Le territoire participe aussi aux suivis partagés (substances toxiques, tourbières, ruisseaux patrimoniaux, terrils).

9 classes (180 enfants) ont suivi le programme d'éducation.

Chiffres clés

	Première partie (2015-2020)	Avenant (2021-2026)
Actions sur le territoire	6 propres + 5 partagées	4
Terminées / en cours	2 / 1 (hors actions partagées)	1 / 2
Budget estimatif (HT)	965 500 € (+ 242 500 € d'actions partagées, non réparti)	528 750 € programmés
Dépenses suivies à ce jour	–	30 265 €

	Première partie (2015-2020)	Avenant (2021-2026)
Reste à charge prévisionnel	–	68 175 €

Dans la première partie du contrat (2015-2020)

Action	Statut	Coût estimé HT
Continuité écologique – prise d'eau du bassin de Champagney	Terminée	260 000 €
Continuité écologique – barrage du Général Brosset à Champagney	Terminée	197 000 €
Continuité écologique – barrage « Reboud » à Plancher-Bas	En cours	226 000 €
Réduction par phytoremédiation des pollutions liées aux terrils sur la commune de Magny-Danigon et Ronchamp *(partagée)*	Terminée	51 500 € (global)
Suivi de la contamination par les substances toxiques sur la haute vallée de l'Ognon *(partagée)*	Terminée	60 000 € (global)
Préservation des tourbières (Conservatoire d'espaces naturels) *(partagée)*	En cours	81 000 € (global)
Suivi écologique des ruisseaux patrimoniaux apicaux du bassin versant de l'Ognon *(partagée)*	Terminée	18 000 € (global)

Première partie prévues mais non réalisées : Continuité écologique du ruisseau des Prés d'Ambiez (non engagée) ; Continuité écologique du ruisseau des Renards (abandonnée) ; Continuité écologique du barrage de la Bachotte à Champagney (abandonnée).

Dans l'avenant (2021-2026)

Action	Statut	Programmé	Dépenses suivies
Continuité écologique – barrage du Général Brosset à Plancher-Bas/Champagney	Terminée	412 000 €	5 142 €
Étude espace de bon fonctionnement du Rahin	En cours (50 %)	28 750 €	17 601 €
Continuité écologique – barrage de la Bachotte à Champagney	En cours (50 %)	24 250 €	198 €

Avenant prévues mais non réalisées : Continuité écologique du ruisseau des Prés d'Ambiez (non engagée, 63 750 € programmés).

Sensibilisation et éducation (2022-2026)

- **Programme d'éducation à l'environnement** : 9 classes (180 enfants) de Champagney, Plancher-Bas, Plancher-les-Mines, Ronchamp (2 en 2022-2023, 1 en 2023-2024, 4 en 2024-2025, 2 en 2025-2026).

10. CC du Val de Gray

Dans le Val de Gray, l'avenant a financé la restauration du Bief rouge : les travaux aval sont réalisés, les travaux amont sont prévus prochainement, avec l'appui de mesures compensatoires et d'un travail d'acquisition de parcelles.

La première partie avait permis la poursuite des procédures de protection des puits de captage (≈ 179 000 € de coût estimé) et la restauration de la frayère de Pesmes ; le programme de la Résie actuellement en cours.

Le territoire a aussi participé à l'atlas de la biodiversité. Il est très présent en sensibilisation : 6 classes (143 enfants), le camion à Broyes-lès-Pesmes (2024) et à Pesmes (2024 et 2025, Bike'n Run), et 2 conférences à Pesmes (81 participants).

Chiffres clés

	Première partie (2015-2020)	Avenant (2021-2026)
Actions sur le territoire	5 propres + 1 partagée	1 (+ atlas partagé)
Terminées / en cours	2 / 0 (hors actions partagées)	0 / 1
Budget estimatif (HT)	361 500 € (+ 54 000 € d'actions partagées, non réparti)	130 000 € programmés
Dépenses suivies à ce jour	–	132 218 €
Reste à charge prévisionnel	–	26 000 €

Atlas de la biodiversité (avenant, terminé) : action partagée entre CAP Val de Saône, Jura Nord et Val de Gray, budget global de 59 762 € non réparti ; reste à charge propre à ce territoire : 12 559 €.

Dans la première partie du contrat (2015-2020)

Action	Statut	Coût estimé HT
Poursuite des procédures de protection des puits de captage	Terminée	179 000 €
Frayère à brochets – Pesmes	Terminée	12 500 €
Brochet – amélioration de la reproduction (moyenne et basse vallées) *(partagée)*	Terminée	54 000 € (global)

Première partie – prévues mais non réalisées : Restauration – Résie (abandonnée) — inscrites au programme, sans suivi disponible au bilan : Restauration – Bief rouge ; Restauration – ruisseau de Bard-lès-Pesmes.

Dans l'avenant (2021-2026)

Action	Statut	Programmé	Dépenses suivies
Restauration – Bief rouge	En cours (90 %)	130 000 €	132 218 €

Sensibilisation et éducation (2022-2026)

- **Programme d'éducation à l'environnement** : 6 classes (143 enfants) de Pesmes, Valay (1 en 2022-2023, 2 en 2023-2024, 1 en 2024-2025, 2 en 2025-2026).
- **Camion « Apér'Eau »** : Broyes-lès-Pesmes 2024 (« Les rivières et la pêche ») ; Pesmes 2024 (Bike'n Run) ; Pesmes 2025 (Bike'n Run).
- **Conférences 2025** (2, 81 participants) : castor à Pesmes ; qualité physique de la rivière à Pesmes.

11. CC du Val Marnaysien

Le Val Marnaysien est l'un des territoires où le plus d'actions ont été conduites. En première partie : le Poussot (travaux 2018-2019, portés par la communauté de communes avant le transfert de la GEMAPI) et la Fontaine de Douis ont été restaurés, le programme de la Lanterne a été autorisé (arrêté 2018) puis relancé sur une stratégie plus ambitieuse tenant compte des retours d'expérience des premiers travaux sur la Lanterne, le barrage de Chenevrey voit ses travaux se terminer en 2026, et cinq frayères à brochets (Brussey, Courchapon ×2, Jallerange, Malans) et une zone humide (Chevigney-sur-l'Ognon) ont été restaurées, avec des résultats mesurés (retour des brochets à Brussey en 2023, augmentation du nombre d'odonates à Chevigney).

Dans l'avenant, le ruisseau de Bard-lès-Pesmes/Bresilley a été restauré, la Lanterne aval est en phase projet (dans l'attente de l'accord de propriétaires), et les études de la Fontaine de Magney et de Montagney sont réalisées, mais les conditions ne sont pas réunies pour engager les travaux. Deux projets ont été abandonnés (moulin de Chazoy, fortement impacté par la LGV ; Bard-lès-Pesmes, tensions locales).

Côté sensibilisation : 5 classes (128 enfants), 4 sorties du camion (Marnay, Brussey, Lavernay, Montagney), une conférence sur le castor à Brussey (42 participants) et des visites de mares à Lantenne-Vertière.

Chiffres clés

	Première partie (2015-2020)	Avenant (2021-2026)
Actions sur le territoire	15 propres + 2 partagées	6
Terminées / en cours	8 / 4 (hors actions partagées)	3 / 1
Budget estimatif (HT)	1 352 813 € (+ 194 000 € d'actions partagées, non réparti)	978 200 € programmés
Dépenses suivies à ce jour	–	385 480 €
Reste à charge prévisionnel	–	127 787 €

Dans la première partie du contrat (2015-2020)

Action	Statut	Coût estimé HT
Restauration – Poussot	Terminée	190 560 €
Restauration – Fontaine de Douis	Terminée	75 000 €
Restauration de zones humides sur la commune de Chevigney-sur-l'Ognon	Terminée	30 000 €
Frayère à brochets – Courchapon (secteur aval)	Terminée	27 500 €
Frayère à brochets – Brussey	Terminée	16 500 €
Frayère à brochets – Jallerange	Terminée	16 500 €
Frayère à brochets – Courchapon (secteur amont)	Terminée	8 293 €
Frayère à brochets – Malans	Terminée	5 000 €
Continuité écologique – barrage de Chenevrey/Courchapon	En cours	440 000 €
Restauration – Lanterne	En cours	203 000 €
Restauration – ruisseau de la Fontaine de Magney	En cours	30 000 €
Frayère à brochets – Chenevrey-Morogne	En cours	6 960 €
Brochet – amélioration de la reproduction (moyenne et basse vallées) *(partagée)*	Terminée	54 000 € (global)

Première partie prévues mais non réalisées : Continuité écologique du barrage d'Emagny (non engagée) ; Frayère à brochets de Montagney (non engagée) ; Restauration du Recologne (abandonnée)

Inscrites au programme, sans suivi disponible au bilan : Restauration – ruisseau de Montagney.

Dans l'avenant (2021-2026)

Action	Statut	Programmé	Dépenses suivies
Étude de restauration – ruisseau de Montagney	Terminée	240 000 €	14 102 €
Restauration – ruisseau de Bard-lès-Pesmes/Bresilley	Terminée	182 500 €	246 521 €

Action	Statut	Programmé	Dépenses suivies
Étude de restauration – ruisseau de la Fontaine de Magney	Terminée	40 000 €	7 944 €
Restauration – Lanterne aval	En cours (90 %)	323 700 €	100 042 €

Avenant prévues mais non réalisées : Restauration du ruisseau du moulin de Chazoy (abandonnée, 50 000 € programmés) ; Restauration du ruisseau de Bard-lès-Pesmes (abandonnée, 142 000 € programmés).

Sensibilisation et éducation (2022-2026)

- **Programme d'éducation à l'environnement** : 5 classes (128 enfants) de Chambornay-les-Pin, Montagney, Pin, Sornay (2 en 2022-2023, 1 en 2023-2024, 2 en 2025-2026).
- **Camion « Apér'Eau »** : Marnay 2024 (écotourisme) ; Brussey 2024 (fête d'automne) ; Lavernay 2025 (fête de la soupe) ; Montagney 2025 (marché nocturne).
- **Conférence 2025** (42 participants) : castor à Brussey.
- **Visite de terrain** : Lantenne-Vertière (visite de mares).

12. CC DES 2 VALLEES VERTES

Les 2 Vallées Vertes comptent des réalisations abouties : la restauration du Crenu (travaux réalisés,), l'étude du ruisseau de Gouhelans (Drigeon), l'effacement du barrage de Chardenot à Avilley (étude 2021, travaux 2023) et la restauration des zones humides de Gémonval et communes voisines (5 ha acquis en 2016, retour de la rainette verte), par la Fédération de chasse du Doubs. Une frayère à Avilley n'a pas été engagée.

Côté sensibilisation, une classe de Cuse-et-Adrisans (27 enfants) a participé au programme d'éducation en 2024-2025.

Chiffres clés

	Première partie (2015-2020)	Avenant (2021-2026)
Actions sur le territoire	5 propres + 0 partagée	2
Terminées / en cours	2 / 1 (hors actions partagées)	2 / 0
Budget estimatif (HT)	982 400 €	625 000 € programmés
Dépenses suivies à ce jour	–	646 371 €
Reste à charge prévisionnel	–	124 875 €

Dans la première partie du contrat (2015-2020)

Action	Statut	Coût estimé HT
Restauration de zones humides à Gémonval, Secenans, Vellechevreux-et-Courbenans, Crevans-et-la-Chapelle-lès-Granges	Terminée	296 700 €
Continuité écologique – barrage Chardenot à Avilley	Terminée	125 000 €
Restauration – Crenu	En cours	520 000 €

Première partie prévues mais non réalisées : Frayère à brochets à Avilley (non engagée)

Inscrites au programme, sans suivi disponible au bilan : Restauration du ruisseau de l'Étang.

Dans l'avenant (2021-2026)

Action	Statut	Programmé	Dépenses suivies
Restauration – Crenu	Terminée	565 000 €	608 274 €
Étude de restauration – ruisseau de Gouhelans (Drigeon)	Terminée	60 000 €	38 097 €

Sensibilisation et éducation (2022-2026)

- **Programme d'éducation à l'environnement** : 1 classe (27 enfants) de Cuse-et-Adrisans (1 en 2024-2025).

13. Grand Besançon Metropole

Sur Grand Besançon Métropole, l'avenant a porté sur trois cours d'eau : la Lanterne amont, la Corcelle amont et le ruisseau des Auxons. Sur la Lanterne amont, les premiers travaux dans le lit n'ont pas donné de résultats mesurables suffisamment impactant ; le syndicat a donc réorienté sa stratégie vers des reméandrages plus ambitieux, un enseignement qui profite aux autres projets du bassin. La Corcelle amont a fait l'objet d'une étude (cahier des charges des travaux en cours de rédaction) et, aux Auxons, le travail d'animation foncière mené avec la commune a fait avancer le projet jusqu'à la phase projet.

En première partie, trois programmes de restauration (Bon bief, ruisseau des Coches, Bois de la Mouille) sont engagés (avancement estimé à 50 %) et l'étude du barrage de Cussey-sur-l'Ognon est en cours (rivière de contournement envisagée). Le territoire est aussi concerné par les actions partagées (Cromary, Chevroz, brochet).

C'est le territoire qui compte le plus de classes du programme d'éducation : 15 classes (359 enfants), ainsi que le camion à Geneuille (2024) et une sortie « amphibiens » à Geneuille.

Chiffres clés

	Première partie (2015-2020)	Avenant (2021-2026)
Actions sur le territoire	6 propres + 4 partagées	3
Terminées / en cours	0 / 4 (hors actions partagées)	3 / 0
Budget estimatif (HT)	357 750 € (+ 653 500 € d'actions partagées, non réparti)	935 750 € programmés
Dépenses suivies à ce jour	–	375 198 €
Reste à charge prévisionnel	–	172 497 €

Dans la première partie du contrat (2015-2020)

Action	Statut	Coût estimé HT
Restauration – Bon bief	En cours	110 000 €
Restauration – ruisseau des Coches	En cours	65 000 €
Restauration – ruisseau du Bois de la Mouille	En cours	43 000 €
Continuité écologique – barrage de Cussey-sur-l'Ognon	En cours	35 000 €
Continuité écologique – barrage de Cromary *(partagée)*	Terminée	245 500 € (global)
Continuité écologique – barrage de Chevroz *(partagée)*	En cours	214 000 € (global)
Brochet – amélioration de la reproduction (moyenne et basse vallées) *(partagée)*	Terminée	54 000 € (global)

Première partie prévues mais non réalisées : Continuité écologique du Recologne (non engagée) ; Restauration du Recologne (abandonnée)

Inscrites au programme, sans suivi disponible au bilan : Restauration – ruisseau de Vieilley.

Dans l'avenant (2021-2026)

Action	Statut	Programmé	Dépenses suivies
Restauration – Lanterne amont	Terminée	795 750 €	235 999 €
Restauration – Corcelle amont	Terminée	100 000 €	70 336 €
Étude de restauration – ruisseau des Auxons	Terminée	40 000 €	68 863 €

Sensibilisation et éducation (2022-2026)

- **Programme d'éducation à l'environnement** : 15 classes (359 enfants) d'Autechaux, Chemaudin-et-Vaux, Devecey, Les Auxons, Marchaux-Chaudefontaine, École-Valentin (2 en 2022-2023, 7 en 2023-2024, 4 en 2024-2025, 2 en 2025-2026).
- **Camion « Apér'Eau »** : Geneuille 2024 (« After sieste »).
- **Visite de terrain** : Geneuille (sortie amphibiens).

14. AUTRES INTERCOMMUNALITES CONCERNEES PONCTUELLEMENT

2.1. Communauté d'agglomération de Vesoul

Le territoire de Vesoul n'est concerné, dans les fichiers de suivi, que par une action de sensibilisation : le **camion pédagogique « Apér'Eau »** a participé à la fête de la pêche de Vaivre-et-Montoille en 2025.

3.1. CC du Pays d'Héricourt

Le territoire du Pays d'Héricourt n'est concerné, dans les fichiers de suivi, que par une action de sensibilisation : le **camion pédagogique « Apér'Eau »** a participé à la fête de la nature de Marais-Saulnot en 2025.

4.1. CC Triangle vert

Le Triangle vert n'est concerné que par l'action de restauration du **Razou** (70), inscrite en première partie et partagée avec le Pays de Lure (coût estimé 30 000 € HT, sans suivi disponible au bilan), et par le programme d'éducation : **2 classes (48 enfants)** de l'école des Champs de Noroy-le-Bourg en 2022-2023. Aucun bloc spécifique n'existe pour ce territoire dans l'avenant.